

# VILLE DE PONTARLIER

REGION DE FRANCHE-COMTE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER  
CANTON DE PONTARLIER

## Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

**Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation – Réglementation de la circulation rue de la Paix et carrefour rue Comte de Chardonnet avec la rue Berlioz à compter du mardi 11 juillet 2017.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU les travaux gaz réalisés rue de la Paix et au carrefour rue Comte de Chardonnet avec la rue Berlioz par l'entreprise MCC PERNEY, pour le compte de Orange, à compter du mardi 11 juillet 2017,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 – Réglementation de la circulation

**A compter du mardi 11 juillet 2017, 7 h 30 et jusqu'à la fin des travaux**, la chaussée pourra être réduite et la circulation réglementée par alternat dans les rues suivantes selon les besoins des travaux :

- rue de la Paix
- carrefour rue Comte de Chardonnet avec la rue Berlioz. Les véhicules seront déviés pendant la traversée de chaussée par la rue Comte de Chardonnet.

#### ARTICLE 2 -

Les panneaux de signalisation qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

#### ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le Commissaire de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

1 ex. Arrêté du Maire  
1 ex. Police Municipale  
1 ex. Police  
1 ex. DMO  
1 ex. Pompiers  
1 ex. DITE  
1 ex. MCC PERNEY  
1 ex. Pôle Citoyenneté

PONTARLIER, le 7 juillet 2017

Le Maire,

Patrick GENRE